

et sur notre dite Province du *Bas-Canada*, &c. &c. &c. à notre Château *Saint Louis*, dans notre Cité de *Québec*, et dans la Province susdite, le Septième jour de Décembre, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent douze, et dans la cinquante troisième année de notre Règne.

G. P.

HERMAN W. RYLAND, G. C. en Chancellerie.

*Traduit par Ordre de Son Excellence,*

X. DE LANAUDIÈRE, S. & T. P.

PRO-